

uro-génitale, des renseignements très précis et là nous pouvons faire quelques réflexions.

Nous savons, en effet, qu'elles possédaient deux utérus, mais un seul vagin, une seule vulve, une seule vessie, un seul urètre. Lors donc que l'on a paru regretter que l'on n'ait pas séparé ces deux sœurs, on n'a pas réfléchi à cette condition anatomique qui aurait obligé à un véritable tour de force chirurgical, à moins que l'on n'eût pris le parti, bien invraisemblable, de sacrifier délibérément l'une des deux. Cette structure nous démontre, en tout cas, que Rosa et Josepha furent toutes deux épouse du père de l'enfant en question. L'une seulement (c'était Rosa) conçut et conduisit à bien la grossesse. C'est, à n'en pas douter, la véritable mère. Puis, le jour de la délivrance venu, Rosa seule encore, connut les douleurs de la période de dilatation. Par contre, celles de l'expulsion leur furent communes et véritablement, Josepha put à bon droit accuser le sort qui la faisait ainsi souffrir. Elle eut encore raison de se plaindre par la suite, puisqu'elle eut comme sa sœur, du lait dans les seins. Marcel Baudouin a fait remarquer à ce propos que si le système nerveux est nettement double, ainsi qu'on le suppose, ce ne sont pas les fibres nerveuses qui peuvent être pour quelque chose dans l'établissement de la sécrétion lactée, mais bien le système circulatoire, car celui-ci, évidemment, chez des sujets ainsi conformés, devait être unique en quelques points.

Tout ceci est assez bizarre, on en conviendra, mais certainement moins que la mentalité du monsieur qui put revendiquer la paternité de l'enfant. Il est vraiment regrettable que l'on ne connaisse pas d'interview de lui, car sa psychologie devait être pleine d'originalité. On comprend mieux celle de la pauvre fille que le fait d'être soudée à sa sœur de cette anormale façon n'empêcha pas de succomber, comme tous les humains ou à peu près, à la passion. On ne voit pas bien pourquoi le cerveau des monstres de ce genre ne serait pas fait comme le nôtre et pourquoi ils ne ressentiraient pas les mêmes désirs, sinon les mêmes besoins. Il est même peu aisé de savoir si l'amour conçu pour le monsieur en question le fut par l'une des deux sœurs ou par les deux à la fois, ou même par celle-là seule qui, justement, n'a pas été mère. Tout cela est resté enveloppé d'un profond mystère et le demeurera désormais toujours. En tout cas il paraît certain qu'il a dû y avoir consentement double à l'acte sexuel, car on conçoit mal que celui-ci ait pu être perpétré dans des conditions différentes.

On a parlé, à ce propos, de mariage. J'ignore jusqu'à quel point ce mot est exact et j'ai toutes raisons de supposer qu'il ne l'est en aucune façon. Car enfin, voyez-vous les scrupules qui se présenteraient à l'esprit de l'officier d'état-civil chargé de consacrer cette union légitime? Renseigné sur la conformation anatomique des deux sujets, il aurait dû faire légale une union qui donnait, en somme, deux femmes à un seul homme. Ignorant au contraire de cette conformation, il ne pouvait prendre une telle responsabilité, car il n'en restait pas moins assuré que toute approche conjugale aurait un témoin qui la rendrait attentatoire à la pudeur. Cruelle énigme, en vérité, qui a dû ne pas même se poser car le pygopage et son époux se sont passé sans doute de toute légitimation de ce genre.